



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14070
23 juillet 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 23 JUILLET 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES A.I. DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un télégramme à votre intention, émanant de S. Exc. M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte ci-joint comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires a.i.
(Signé) Jamal SHEMIRANI

Annexe

Télégramme daté du 23 juillet 1980, adressé au Secrétaire général
par le Ministre iranien des affaires étrangères

Depuis l'établissement de la République islamique d'Iran, le Gouvernement iraquien a adopté une politique d'hostilité hargneuse à l'égard de l'Iran. La campagne entreprise par l'Iraq en vue de saper la stabilité de la nouvelle république a pris diverses formes. Les incursions dans des postes frontières et des villages frontaliers iraniens sont devenues pratique courante pour les forces armées iraqiennes déployées au long de la frontière. Le régime Baath appuie et aide systématiquement les éléments subversifs dans les provinces iraniennes du Kurdistan et du Khûzistan, causant ainsi d'importants dégâts matériels et de nombreuses pertes en vies humaines. Une station radio émettant depuis l'Iraq déverse tous les jours les allégations les plus venimeuses et les plus fallacieuses contre les dirigeants iraniens.

Ces actes constituent sans le moindre doute des violations flagrantes de la souveraineté iranienne et vont à l'encontre des dispositions de la Charte des Nations Unies.

Toutefois, c'est surtout dans l'intention de vous informer de l'ampleur et des conséquences de la campagne du Gouvernement iraquien en vue d'arracher à leurs foyers des centaines de milliers de chi'ites d'origine iranienne résidant en Iraq, que j'ai décidé de vous adresser cette lettre.

Jusqu'à présent, quelque 40 000 hommes, femmes et enfants innocents ont été expulsés par le Gouvernement de Bagdad de la façon la plus inhumaine. Ils ont été dépouillés de leurs biens immobiliers et mobiliers et de leurs économies qui, pour beaucoup, représentaient le travail d'une vie entière. Dans de nombreux cas, les enfants ont été séparés de leurs parents et les femmes de leur époux.

Une proportion importante des personnes expulsées sont des descendants d'Iraniens qui avaient émigré en Iraq des générations auparavant et qui étaient depuis devenus Iraquiens d'état civil et de nationalité. Ainsi, cette expulsion a-t-elle entraîné pour beaucoup une perte d'identité en même temps que de citoyenneté.

Le Gouvernement iraquien n'a jamais donné de raison pour l'expulsion des chi'ites et n'a jamais prêté la moindre attention au respect des formes régulières. Il n'est pas surprenant qu'en l'absence de toute réaction internationale, l'exode d'Iraq se poursuive.

Ainsi, tandis que certains cas de prétendues violations des droits de l'homme bénéficient d'une publicité et d'une attention mondiales, il est des cas où leur violation flagrante passe totalement inaperçue.

Le problème des réfugiés apparaît comme un phénomène nouveau dans les relations internationales. L'exode des réfugiés en provenance de l'Iraq procède de cette évolution injuste et déplorable. Ces actes de brutalité perpétrés à si grande échelle par un membre de la communauté internationale deviennent progressivement un facteur de déstabilisation dans la région et, à ce titre, ne devraient pas échapper à l'attention de l'Organisation des Nations Unies. Si le Gouvernement iranien a, jusqu'à présent, essayé d'abriter ces réfugiés et de leur procurer des logements, ses efforts ne diminuent en rien la responsabilité qui incombe à l'Organisation des Nations Unies de faire tout ce qui est en son pouvoir pour endiguer cet afflux.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner la question et de me faire savoir quelles mesures vous envisagez de prendre.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République islamique d'Iran,

(Signé) Sadegh GHOTBZADEH

